

Charte d'écriture inclusive et marche orthotypographique de *La Déferlante*

La spécificité de la marche de *La Déferlante* est de comporter une charte d'écriture inclusive en accord avec la ligne éditoriale de la revue. Nous la présentons avant les principes généraux de la marche orthotypographique.

CHARTE D'ECRITURE INCLUSIVE	2
Féminins des noms de fonctions, grades, métiers et titres	2
Double flexion (ou usage des doublets) : exprimer le masculin et le féminin pour s'adresser ou se référer à des groupes mixtes	3
Non-spécification du genre	4
Accord de proximité et accord de majorité	5
Choisir l'ordre alphabétique pour la mention du masculin et du féminin	5
Usage des mots « homme » et « femme »	5
Bibliographie et sitographie sélectives	5
Livres	6
Podcast	6
Ressources en lignes	6
Articles	6
LISTE DES NOMS DE FONCTIONS, GRADES, METIERS ET TITRES	7
MARCHE ORTHOTYPOGRAPHIQUE	12

Charte d'écriture inclusive

Notre intention inclusive s'inscrit dans une démarche globale non sexiste et non discriminante, que nous adoptons aussi bien dans notre iconographie que dans notre rédaction.

Nous considérons qu'une langue vivante reflète et accompagne les changements sociétaux. L'écriture inclusive est un ensemble de pratiques et d'outils linguistiques visant à s'affranchir du prisme du masculin pour représenter et rendre visibles les femmes et personnes non binaires dans la communication écrite.

Voici les principes d'écriture inclusive que nous adoptons dans la revue :

Féminins des noms de fonctions, grades, métiers et titres

On notera que la plupart des noms féminins de métier existaient dans la langue française avant les vagues de « masculinisation » initiées par l'Académie française au XVII^e siècle, qui les ont fait disparaître progressivement, en particulier pour les fonctions de prestige. (Voir la liste ci-dessous.)

Rappel de la formation des féminins

- **mots se terminant par une consonne** : féminin en -e
 - une camelote, une adjudante, une consule...
 - avec parfois des modifications : consonne doublée (colonelle, physicienne, vigneronne...); ajout d'un accent (pompière, officière...); changement de lettre (admirative, veuve...)
- particularité des **mots en -eur** : -euse ou -eure ?
 - -euse quand vient d'un verbe : une annonceuse, une receveuse...
 - -eure quand vient d'un comparatif de supériorité latin (en **-or** et **-ior**) : la supérieure, la prieure
 - Préférer les mots anciens (professeuse) aux néologismes (professeure)
- particularité des **mots en -teur** : -tous ou trice ?
 - -teuse quand le *t* appartient au radical du verbe : chanteuse, metteuse en scène...
 - -trice quand le *t* n'appartient pas au radical d'un verbe : formatrice, auditrice, agricultrice

- Préférer les mots anciens (autrice) aux néologismes (auteure)
- particularité des **mots en -esse**
 - ce suffixe très courant au Moyen Âge est perçu comme désuet, à l'exception de quelques mots (poétesse, hôtesse, maîtresse...), mais il est encore en usage dans la langue juridique (demanderesse) ou dans des mots connotés négativement (diabliesse, pauversse, gonzesse, drôlesse...)
- **mots anglo-saxons en -er** : footballeuse, youtubeuse, gameuse, looseuse, leadeuse
- certains **mots étrangers** n'ont pas de féminin : coach, cameraman, jockey... (entraîneuse ou cadreuse n'ont pas tout à fait le même sens)

Double flexion (ou usage des doublets) : exprimer le masculin et le féminin pour s'adresser ou se référer à des groupes mixtes

L'emploi de la double flexion vise à exclure l'emploi du masculin dit « générique » comme prétendu marqueur d'un neutre – qui n'existe pas en français :

- **double flexion complète**
 - le « Français, Françaises » du général de Gaulle
 - celles et ceux
 - les candidates et les candidats
- **double flexion abrégée** au moyen du point médian
On l'utilise pour éviter les répétitions des doublets, parfois longues et fastidieuses.
Dans la majorité des cas, il s'applique à des mots au pluriel.
 - un seul point médian par mot : fatigué·es (et non fatigué·e·s) ; partisan·es (et non partisan·e·s)
 - on ne reprend pas les consonnes du suffixe pour les mots en -teur : formateur·ices (et non formateur·trices)
 - on ne reprend pas les voyelles du suffixe, même quand elles sont censées changer : étranger·es (et non étranger·ères)
 - on retient un critère de lisibilité et on évitera dans les combinaisons de lettres difficiles à déchiffrer (~~abusif·ves, veuf·ves, copains·ines...~~)
 - on ne retient pas les formes fusionnées du type : toustes, lectrices, rédacteurices, acteurices...), préférant la marque visible de l'abréviation du doublet avec le point médian.

Dans certains cas, les personnes physiques ou morales concernées revendiquent une forme fusionnée de leur appellation ; nous respectons ce choix (comme dans l'article sur les collectifs de colleureuses, de collages féministes, *La Déferlante* n° 5)

Non-spécification du genre

- recours aux **termes épïcènes**

Ce sont les mots qui ont la même forme au féminin et au masculin, qui désignent indifféremment l'un ou l'autre sexe, ou l'un ou l'autre genre

- journaliste
- fonctionnaire
- membres
- collègue
- vidéaste
- apte
- capable
- novice...

- usage de **mots englobants**

- le personnel soignant (infirmières et infirmiers, aides-soignantes et aides-soignants...)
- la direction (directeurs et directrices)
- le public (spectateurs et spectatrices...), l'auditoire (auditeurs et auditrices), le lectorat...
- la population/le peuple (citoyennes et citoyens, ressortissantes et ressortissants, habitantes et habitants...)
- la magistrature, le tribunal, la juridiction ou la cour (magistrates et magistrats)
- la clientèle (clientes et clients)
- les élèves (écolières et écoliers, collégiennes ou collégiens)
- l'équipe de formation (formateurs et les formatrices)
- le corps enseignant (les professeurs et les professeuses), le corps médical
- les personnes handicapées
- le monde paysan (les agriculteurs et agricultrices ; les éleveurs et éleveuses ; les paysans et les paysannes...)

- pronoms **non binaires**

On emploiera les pronoms iel, ielles, illes, ellui, elleux, celleux... pour les personnes se désignant avec des pronoms non genrés.

La difficulté de leur emploi demeure dans les **accords** (adjectifs ou participes passés, par exemple) ; on pourra **selon le choix exprimé par les personnes concernées** :

- accorder au féminin ou au masculin
- utiliser le point médian pour associer féminin et masculin
- utiliser au cas par cas : des formes graphiques comme l'astérisque (cf. le texte d'Adèle Orain dans le n° 1 de *La Déferlante* : ami*, amoureux*) ou des néologismes sans marque de genre binaire (autaire, auditaire, copaine...)

Accord de proximité et accord de majorité

On peut recourir à l'accord de proximité pour en finir avec la primauté du masculin (et éviter beaucoup de points médians dans les participes passés et adjectifs). Cette règle était la règle d'accord en vigueur en français avant la « masculinisation » de la langue au XVII^e siècle, symbolisée par la fameuse règle du masculin qui l'emporte sur le féminin « *parce que le genre masculin est le plus noble, il prévaut seul contre deux ou plusieurs féminins, quoiqu'ils soient plus proches de leur adjectif* » (Dupleix, *Liberté de la langue françoise*, 1651). L'accord de proximité est du reste longtemps resté en usage malgré les préconisations des académiciens.

Cette règle s'applique au genre grammatical des êtres animés et aux inanimés

- Toutes celles et ceux qui...
- Les chants et danses catalanes
- Les mots et formulations englobantes
- Les articles et tribunes publies

On peut également faire valoir l'**accord de majorité** (accord avec le mot qui exprime le plus grand nombre) :

- Les basketteuses et leur entraîneur sont montees dans le car.

Choisir l'ordre alphabétique pour la mention du masculin et du féminin

- Préférer l'**arbitraire de l'ordre alphabétique** à une intention de préséance ou de « politesse ».
 - les Français et (les) Françaises ; les Italiennes et (les) Italiens
 - les auteurs et (les) autrices
 - elles et ils ; celles et ceux
 - un et une ; la et le
 - l'égalité femmes-hommes

Usage des mots « homme » et « femme »

- **Bannir l'emploi du mot « homme »** pour parler de l'espèce humaine
 - Les droits humains
- **Éviter le mot « femme »** pour caractériser une fonction
 - proscrire : une femme médecin, une femme rabin, une femme philosophe...

Bibliographie et sitographie sélectives

Livres

- Éliane Viennot, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, éditions iXe, 2017
- Éliane Viennot, *Le Langage inclusif. Pourquoi, comment*, éditions iXe, nouvelle édition 2018
- Pascal Gygax, Sandrine Zufferey, Ute Gabriel, *Le cerveau pense-t-il au masculin ? Cerveau, langage et représentations sexistes*, éditions Le Petit Robert, 2021
- Michaël Lessard et Suzanne Zaccour, *Manuel de grammaire non sexiste et inclusive*, Syllepses, 2018

Podcast

Parler comme jamais, Laélia Véron et Maria Candéa, Binge Audio

- épisode 13 : « Faut-il démasculiniser notre cerveau »
- épisode 14 : « Écriture inclusive : pourquoi tant de haine ? »

Ressources en lignes

- SIEFAR (Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime). La guerre des mots / Les mots de A à Z
- *Manuel d'écriture inclusive*, édité par l'agence de communication d'influence Mots-Clés, dirigé par Raphaël Haddad, édition augmentée, juin 2019
- *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe*, guide pratique du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes

Articles

« L'écriture inclusive ou la longue quête d'une langue égalitaire », Clara Cini, *Le Monde*, 6 novembre 2021

« Un langage qui utilise le masculin comme valeur par défaut est exclusif », tribune de Pascal Gygax, *Le Monde*, 05 septembre 2021.

« Qui a peur de l'écriture inclusive ? » entretien avec Julie Abbou, Aron Arnold, Maria Candea et Noémie Marignier, *Semen*, revue de sémiolinguistique des textes et discours, mai 2018

Liste des noms de fonctions, grades, métiers et titres

A

acquéreur, acquéreuse
adjudant, adjudante
agent, agente
amateur, amatrice
ambassadeur, ambassadrice
annonceur, annonceuse
armateur, armatrice
artificier, artificière
artisan, artisane
aspirant, aspirante
assesseur, assessesse
assureur, assureuse
auteur, autrice
avocat, avocate
un ayant droit, une ayant droit

B

un baby-sitteur, une baby-sitteuse
balayeur, balayeuse
barman, barmaid
bateleur, bateleuse
bâtonnier, bâtonnière
batteur, batteuse
biologiste marin, biologiste marine
un boss, une boss
brigadier, brigadière
brigadier-chef, brigadière-cheffe
brocanteur, brocanteuse

C

un cadet, une cadette
un cadre, une cadre
un camelot, une camelote
censeur, censeuse
chauffeur, chauffeuse
un chef, une cheffe
cheminot, cheminote
chercheur, chercheuse
chevalier, chevalière

un clerc, une clerc ou clergesse
un clown, une clown
un colonel, une colonelle
un commis, une commise
commissaire-priseur, commissaire-priseuse
compagnon (du devoir), compagne
un consul, une consule
contremaître, contremaîtresse
contrôleur, contrôlease
coursier, coursière
un, une croque-mort
curateur, curatrice

D

dealeur, dealeuse
débogueur, débogueuse
défenseur, défenseuse
un député, une députée
un designer, une designeuse
un, une disc-jokey
docteur, docteure

E

écrivain, écrivaine
entraîneur, entraîneuse
entrepreneur, entrepreneuse

F

fabricant, fabricante
facteur, factrice
financier, financière
fondé (de), fondée (de)
forain, foraine
franc-maçon, franc-maçonne
franc-tireur, franc-tireuse

G

gameur, gameuse
gardien de la paix, gardienne de la paix
un gendarme, une gendarme
un général, une générale
glacier, glacière
un, une gourou
gouverneur, gouverneuse

H

un, une haut-commissaire
un haut fonctionnaire, une haute fonctionnaire
homme-grenouille, femme-grenouille

I

un imposteur, une impositrice ou une impositrice
un imprésario, une imprésario
ingénieur, ingénieure
intercesseur, intercesseuse
inventeur, inventrice

J

un, une jockey
un juré, une jurée
un junior, une juniore

L

leadeur, leadeuse
lieutenant, lieutenant
livreur, livreuse
loseur, loseuse

M

magasinier, magasinière
un maire, une maire ou mairesse
un maître de conférences, une maîtresse de conférences
un maître-nageur, une maîtresse-nageuse
un major, une majeure
manager, manageuse
un mannequin, une mannequine
un maréchal, une maréchale
maréchal-ferrant, maréchale-ferrante
un marin, une marine
marmite, marmite
matelot, matelote
un médecin (traitant), une médecin (traitante)
un membre, une membre
un mentor, une mentore
metteur, metteuse (en scène)
un milieu de terrain, une milieu de terrain
mixeur, mixeuse

N

négociant, négociante
un notaire, une notaire

O

officier, officière
oiseleur, oiseleuse
orateur, oratrice
orchestrateur, orchestratrice

P

un pasteur, une pasteur
un pédégé, une pédégère
pèlerin, pèlerine
physicien, physicienne
un pilote, une pilote
pizzaiolo, pizzaiola
planton, plantonne
plombier, plombière
un poète, une poète ou poétesse
pompier, pompière
portier, portière
possesseur, possesseuse
précurseur, précurseuse
prédécesseur, prédécesseuse
préfet, préfète
Premier ministre, Première ministre
prieur, prieure
procureur, procureure
professeur, professeuse (mot ancien) professeure (néologisme en usage)
promoteur, promotrice
proviseur, provisoire
un prud'homme, une prud'homme
puériculteur, puéricultrice

Q

questeur, questeuse

R

rabatteur, rabatteuse
un rabbin, une rabbin
raffineur, raffineuse
rapporteur, rapporteuse
recteur, rectrice
un (grand) reporter, une (grande) reportrice
réviseur, réviseuse

rugbyman, joueuse de rugby

S

sacristain, sacristaine
un sage-femme (et non un maïeuticien), une sage-femme
sapeur, sapeuse
scripteur, scriptrice
sculpteur, sculptrice
un senior, une seniore
sergent, sergente ; sergent-chef, sergente-chef
serveur, serveuse
soldat, soldate
le speakeur, la speakeuse
start-uppeur, start-uppeuse
steward, hôtesse
streameur, streameuse
un substitut, une substitute
supporteur, supportrice

T

un témoin, une témoin
torero, torera
un, une toubib
tour-opérateur, tour-opératrice
traiteur, traiteuse
trekkeur, trekkeuse
tyran, tyranne

V

valet, domestique
vétérane, vétérane
un VRP, une VRP
un yogi, une yogi

Y

youtubeur, youtubeuse

Marche orthotypographique

En dehors de cette marche, la référence orthotypo est le Petit Larousse illustré (PLI). Dans un second temps, on pourra se référer au *Dictionnaire d'orthographe et de difficultés du français* du Robert. On pourra aussi consulter les *Règles typographiques* de l'Imprimerie nationale, la marche du *Monde diplomatique* (Typo.mondediplo.net) et les *Pièges et difficultés de la langue française* de Jean Girodet.

Cette marche de *La Déferlante* s'adresse indistinctement aux personnes qui écrivent et qui corrigent. Elle est imparfaite et incomplète, elle est aussi appelée à évoluer et il en sera toujours ainsi. N'hésitez pas à faire des propositions complémentaires et à signaler toute coquille résiduelle.

Note de la rédaction

La charte s'applique sur tous les textes écrits et publiés dans la revue, sauf pour les textes dont les auteurs et autrices ont exprimé une volonté de retranscription particulière (par exemple les astérisques dans le texte d'Adèle Orain dans le n° 1 de *La Déferlante*, utilisés afin de gommer les marques du genre) ou encore pour les republications d'extraits de textes corrigés sous une autre marche (les extraits reproduits dans la rubrique « Dans le texte » notamment).

Nous n'appliquons pas systématiquement notre charte d'écriture inclusive dans les retranscriptions d'entretiens. En matière de langage inclusif, le passage de l'oral à l'écrit implique certaines modifications ; or, nous avons à cœur de retranscrire fidèlement la parole de nos invité·es.

Les correcteur·ices pourront, ponctuellement, proposer des « notes de la correction » pour expliciter certains choix orthographiques ou grammaticaux, pour exposer les questions politiques et éditoriales que ces choix soulèvent.

GLOSSAIRE

au court = en chiffres arabes le plus souvent, parfois en chiffres romains

au long = en toutes lettres

div = trait d'union (-), différent du tiret d'incise ou demi-cadratin (–) et du cadratin (—)

style = en romain (style vertical habituel des caractères) ou en italique.

Maquette et correction

appel de note

En romain et en exposant.

Immédiatement après le mot (ou le groupe de mots) auquel il se rapporte, toujours avant la ponctuation (parenthèse y compris) et le guillemet fermant.

Ex. : Aurore Koechlin écrivait : « *La deuxième vague correspond à l'émergence d'un mouvement féministe autonome².* »

autonyme

Entre guillemets, quand on veut vraiment préciser le sens et l'usage d'un terme. On ne l'utilise pas systématiquement quand il y a le mot « mot ».

Ex. : On entend par « cisgenre » une personne qui se reconnaît dans le genre qui lui a été attribué à la naissance.

capitale (majuscule)

Une majuscule est toujours accentuée, sauf dans les sigles et les acronymes.

Ex. : À bas l'État ; Électricité de France (EDF)

citation

On harmonise selon les règles de cette marche les citations où il y a des fautes orthotypo (les durées, les chiffres au long ou au court...). On corrige aussi les fautes d'accord et d'orthographe, par exemple dans les noms propres. On n'interviendra sur les fautes grammaticales importantes que si elles nuisent à la compréhension.

- Citation véritable : guillemets français et tout en italique (guillemets compris).

Ex. : « *Le féminisme est révolutionnaire ou il n'est pas.* »

- Citation dans une citation : on change de style et on suit la hiérarchie des guillemets.

Ex. : « *Je n'ai jamais été particulièrement convaincue par la célèbre formule de M^{me} de Staël : "Tout comprendre signifie tout pardonner."* »

- Ponctuation finale (. ... ! ? ?!), divers cas :
 - « *Bien sûr qu'elle l'a dit !* » (phrase entière débutant avec majuscule, ponctuation à l'intérieur)
 - Ces animaux prétendent que « *la vie est douce* » ! ? (ponctuation finale à l'extérieur, dans le style du texte où s'insère la citation, ici en romain)

- Ces animaux prétendent que « *la vie est douce. Plus encore, [qu']elle est cotonneuse.* » (ponctuation finale à l'intérieur des guillemets parce qu'elle finit une phrase entière avec cap initiale)
- « *C'est quoi ce bordel ?* » s'écria-t-il. « *C'est le bordel* », répondit-elle. (Pas de ponctuation après guillemets fermants si rog, clam ou sus/points de sus)
- « *J'en ai marre*, me dit-elle, *je me casse.* » (pour les incises courtes)
- « *J'en ai marre* », me dit-elle tout à coup, tout en rassemblant ses affaires : « *Je me casse.* » (pour les incises longues, on ferme puis rouvre les guillemets)
- « *L'exigence des femmes pour le suffrage égalitaire repose surtout sur l'affirmation que la femme doit accéder à l'égalité de droit dans tous les registres de la vie sociale* » (Emma Goldman, *De la liberté des femmes*). (phrase complète mais suivie de la source : point final après la parenthèse)
- « *Longtemps j'ai voyagé sans boussole. Mais aussi, pour la traversée de la vie, que vaut une boussole ?* » (Gabrielle Roy, *La Détresse et l'Enchantement.*) (phrase complète finie par ... ? ! et suivie de la source : point dans la parenthèse)
- Pour citer un texte écrit sur un support qui n'est ni journal, ni livre, ni revue, ni magazine, comme une banderole, une affiche..., on met en romain entre guillemets avec majuscule initiale (avec la ponctuation finale du texte courant à l'extérieur).

Ex. : Je me baladais quand je vis l'inscription « Le machisme, la précarité, la police tuent : convergence » sur un mur. Elle me dit : « *J'ai vu une pancarte disant "Pas une de plus".* »

Voir **crochets, guillemets**

crochets

Dans le même style que celui de la citation dans laquelle ils s'insèrent pour :

- reformulation directe dans une citation (concordance des temps, reprise du sujet si nécessaire...)

Ex. : Les guerrières avouèrent alors que, « *depuis six ans, les guépards et [elles ne faisaient] qu'une* ». (citation originale : « *Depuis six ans, les guépards et nous ne faisons qu'une.* »)

- coupe dans une citation (jamais au début ou à la fin de la citation, c'est inutile.)

Ex. : « *Demain [...], nous partirons.* »

Voir **parenthèses, renvoi**

espaces insécables

Fines

- devant : ; ! ? et »
- derrière «

Espaces-mots

- Avant % °C – (tiret fermant)
- Après p. n° M^{me} M. – (tiret ouvrant)
- Entre un adjectif numéral et le nom qu'il qualifie (ex. : 276 loutres, un 87^e scarabée, le v^e siècle, il est 5 heures, elle a 56 ans)
- Entre « années » et l'ordinal les qualifiant (ex. : les années 1920)
- Comme marqueur du passage aux milliers, aux millions, aux milliards, etc. dans un adjectif numéral cardinal (ex. : 12 000, 43 076 321 859) ; pas pour un adjectif numéral ordinal (place dans un classement, pagination, date) qui reste toujours tout collé (ex. : l'an 2000, p. 1525, le 190250^e)
- Entre l'initiale (ou les initiales) du prénom et le nom de famille (ex. : C.L.R. James)

exergue

Toujours conserver la ponctuation finale.

guillemets

- Toujours dans le style du texte qu'ils encadrent.
- Dans l'ordre d'usage : guillemets français (« »), puis anglais (“ ”, collés au texte), puis allemands (‘ ’, collés au texte).
- Dans les exergues uniquement si ce sont des propos rapportés ou des citations. En revanche il n'y a pas de guillemets quand ce sont les propos de l'auteur·ice de l'article.

Voir ***citation, espace insécable***

italique

- Pour un mot sur lequel l'auteur·ice veut absolument insister (en user avec parcimonie), mais pas pour les acceptions particulières d'un mot (on emploiera les guillemets).
 - Pour les noms scientifiques d'espèces, avec une majuscule initiale.
- Ex. : *Lampropeltis* (nom scientifique du serpent-roi).

- Pour les notes de musique.

Ex. : Je mets un *do* après le *ré* bémol, puis directement un *la*.

Sur pages montées

- Pas d'italique dans la titraille (où il est remplacé par les guillemets français).

Voir ***citation, locution latine, terme non français, titre, véhicule***

parenthèses

Dans le style du texte où elles s'insèrent, même si tout leur contenu est dans le style inverse.

Ex. : Elle se souvint de cette revue (*La Fronde*).

On l'utilise pour :

- renvoi, que ce soit hors ou dans une citation :
Ex. : (voir la chronique p. 57), (lire sa bio p. 25)
- traduction en romain à la suite d'un mot ou d'une expression en langue étrangère en italique
Ex. : le personnage de *la llorona* (la pleureuse)

Voir ***appel de note, citation, crochets, renvoi***

ponctuation

. , ; : ... ? !

Toujours dans le style du texte où elle intervient. Elle ne prend pas le style du mot qui la précède.

Ex. : C'était comme dans *Pour elles toutes* : un plaidoyer contre la prison. Ils sont allés voir *Portrait de la jeune fille en feu* ; ils sont rentrés. « *Allez-vous-en, dirent-elles, on veut la paix.* »

renvoi

Avec « lire » ou « voir », on utilise les parenthèses. Voir ***parenthèses***

Principes généraux

A

abréviation

- M^{me}, M^{mes}, M., MM. (messieurs), M^{lle}, M^{lles} (ces deux dernières sont utilisées uniquement dans des citations qui usent de ces termes), S.M. (Sa Majesté), S.S. (Sa Seigneurie, Sa Sainteté), C^{ie} (compagnie)...
- Numéro : n° 3, les n^{os} 5 et 8 (lettre O en exposant, pas le chiffre 0, ni le ° du clavier).
- « docteur », « docteure », « professeur », « professeuse » et « professeuse » ne s'abrègent pas.
- Éviter l'emploi de « maître », un brin archaïque, pour désigner un·e avocat·e (ainsi que son abréviation M^e) ; on préférera « l'avocat·e », la ou le « conseil »...

acronyme

- Prend une majuscule initiale à partir de quatre lettres.
Ex. : ONU, Otan, Insee, Ehpad... sauf l'URSS et les DROM-COM.
- En dehors des organismes les plus connus et évidents (Unicef, ONU...), on écrira la première occurrence en toutes lettres, suivi de l'acronyme entre parenthèses, qui sera repris seul pour les occurrences suivantes.
Ex. : Le directeur général du Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne (Spiil) constate que les médias numériques résistent à la crise. Dans une étude, le Spiil...

Voir **sigle**

âge

- Adjectif numéral toujours au court.
Ex. : 1 an, 6 ans, 58 ans.
- En dehors d'un surnom et de « Moyen Âge », jamais de majuscule à « âge ».
Ex. : On l'appelle le Bel Âge, on ne connaît cette personne que sous ce nom ; l'âge d'or, l'âge de bronze, l'âge de fer.

Voir **durée, espace insécable, nombre**

agence de presse

En romain.

Ex. : l'Agence France-Presse (AFP), Associated Press, Reuters...

amérindien·ne, Amérindien·ne

Adjectif et nom commun.

Même si ce mot ne désigne pas spécifiquement un peuple, il prend une majuscule comme substantif pour désigner des peuples qui ont partagé une communauté de destin.

Ex. : Les Amérindien·nes, comme le rappelle Howard Zinn, furent exterminé·es. La civilisation amérindienne ne se releva jamais tout à fait de ces visées génocidaires.

Voir **peuple**

années

Au court.

Ex. : les années 1930, les années 1960-1970 (et non « les années 30 », « les années trente » ni « les années 60-70 »).

application numérique

Nom en romain sans guillemets, en gardant la graphie d'origine autant que possible.

Ex. : Elle a téléchargé BuyOrNot, WhatsApp, YouTube, TikTok...

apposition et trait d'union

Si le Petit Larousse Illustré précise « En appos., avec ou sans trait d'union », on met le trait d'union ; s'il précise simplement « *En appos.* », on ne le met pas.

Ex. : des produits-phares, des industries-pilotes, des idées-forces, des étapes-clés, les invités-surprises, des portraits-types ; une maison mère ; un gouvernement fantôme ; un produit miracle, une date limite.

arrondissement

En chiffres arabes.

Ex. (au pluriel) : les 14^e et 20^e arrondissements, le 5^e et le 13^e arrondissement.

B

blanc·he, Blanc·he ; noir·e, Noir·e

Minuscule à l'adjectif, majuscule au nom commun puisque le terme désigne une catégorie sociopolitique.

Ex. : Les Amérindien·nes et les Noir·es sont opprimé·es par les Blanc·hes.

C

campagne de prévention et sensibilisation, dispositif public

En romain, entre guillemets, avec une majuscule initiale.

Ex. : le « Téléphone grave danger », « Quand c'est non, c'est non », « Justice maintenant ».

chambre, Chambre

Avec une majuscule si institution unique, avec une minuscule pour le reste.

Ex. : la Chambre (Parlement), la Chambre des communes (les Communes), la Chambre des députés, la Chambre des lords ; la chambre de commerce de Bordeaux.

code

Majuscule initiale pour les textes et règlements juridiques et administratifs.

Ex. : Code minier, Code pénal, Code de la route, Code civil, Code noir.

conseil, Conseil

Avec une majuscule si institution unique, avec minuscule pour le reste.

Ex. : le Conseil des ministres, le Conseil de sécurité de l'ONU ; le conseil départemental, un conseil d'administration.

Voir *politique*

cour, Cour

Avec une majuscule si institution unique, avec minuscule pour le reste.

Ex. : la Cour de cassation, la Cour des comptes, la Haute Cour de justice ; la cour d'appel, une cour d'assises, la cour de Louis XIV.

Voir **tribunal**

D

dates historiques

- Avec une majuscule et un trait d'union pour les dates non suivies du millésime.

Ex. : le 11-Septembre ; le 14-Juillet, le 1^{er}-Mai, le 2-Décembre (le coup d'État du 2 décembre 1851)

- Avec une majuscule et sans trait d'union pour Mai 68 (les événements qui ont eu lieu en mai et juin 1968)

Voir **fête, journée**

décoration, distinction, récompense

- Avec une minuscule initiale pour les distinctions civiles et militaires (ne comportant pas de hiérarchie), les récompenses artistiques, scientifiques, sportives...

Ex. : la croix de guerre, la médaille du travail, le César ou le Molière de la meilleure actrice, la médaille de bronze du 100 mètres, la palme d'or.

- Avec une majuscule initiale pour les cérémonies.

Ex. : La nuit des Molières aura lieu samedi ; Elle a quitté la cérémonie des Césars ; les Victoires de la musique récompensent les meilleures chanteuses.

Voir **prix**

degrés

- Température, géométrie : au long dans le texte courant (sauf énumérations), au court dans les tableaux, graphiques, légendes...

Ex. : Il faisait 40 degrés à l'ombre. 218 °C. 100 °F. Un angle de 78 degrés. 167°.

Voir **espace insécable**

durée

- Au long.

Ex. : Ce film dure sept heures et trente-huit minutes. L'IVG médicamenteuse est possible jusqu'à neuf semaines d'aménorrhée. Elle a fait six ans d'études.

- Au court pour les cas vraiment trop longs à écrire en toutes lettres.

Ex. : 10 597 ans, 2 369 mois. La lutte des salarié·es d'Unilever a duré 1 336 jours.

Voir **âge, horaire, unité de mesure, espace insécable**

E

entreprise

Toujours en romain avec une majuscule initiale.

Les noms d'entreprises et de sociétés sont féminins. Quand on parle de groupe, si ça prime au niveau du sens, on peut mettre au masculin.

Ex. : Auchan, Carrefour, Casino étaient convenus d'augmenter le prix des produits de première nécessité.

Voir **nom de...**

états-unien·ne, États-unien·ne

Adjectif et nom.

Remplace « américain·e » et « Américain·e » quand on se réfère aux États-Unis.

exposition (nom de)

En romain, avec des guillemets et une majuscule initiale.

Ex. : L'exposition « Les impressionnistes » se tiendra au Grand Palais.

expression figée (adage, devise, proverbe, slogan...)

En romain, entre guillemets, avec une majuscule initiale.

On ne garde à l'intérieur des guillemets, comme ponctuation finale, que le « ? » et le « ! », si le cas se présente.

Ex. : Le fameux « Qui vivra verra », ou le « Jamais deux sans trois ». « L'union fait la force », tu le sais bien.

F

fête, journée

Avec une majuscule initiale en cas d'unicité.

Ex. : la Fête de *L'Humanité*, la Fête de la musique, la Fête des mères, la Journée internationale des droits des femmes ; une journée portes ouvertes.

H

hashtags

Majuscule à chaque mot du hashtag – que l'on peut aussi traduire par « mot-clic » (ou « mot-clé »). Évitez « mot-dièse », le symbole précédant le hashtag étant un croisillon.

Ex. : #MeToo, le mouvement #MeTooInceste, #NousToutes.

horaire

- Nombre toujours au court et « heures » au long s'il n'y a pas de minutes.

Ex. : Il est 6 heures. Je me suis levé à 19 h 35 (tout collé).

- Si l'horaire comporte « midi » ou « minuit », on privilégie l'écriture au long.

Ex. : midi moins cinq, minuit et demi, midi vingt-neuf.

Voir **durée**

I

Internet (et synonymes)

- Internet, Web : noms communs et adjectifs, invariables avec une majuscule. Sans article défini pour Internet.
- Net, Toile : noms communs, invariables avec une majuscule.

Ex. : des pages Internet ; le Net ; surfer sur la Toile ; des sites Web.

L

langues étrangères, mots étrangers

« Étranger » ou « non français » signifie absent du PLI et du Robert.

- Toujours en italique.
- Les mots s'accordent en genre et en nombre selon la grammaire de la langue concernée.

Ex. : le *ragazzo* ; les *ragazzi*

Cas particulier : pour les substantifs et adjectifs empruntés à l'anglais, on accorde en nombre le substantif, en revanche l'adjectif reste invariable

Ex. : Les gays et les trans se mobilisent.

Ex. : une communauté gay, des collectifs queer

- La traduction vient en romain entre parenthèses derrière le mot ou l'expression étrangère en italique.

Ex. : le personnage de *la llorona* (la pleureuse)

- Respecter autant que possible les règles de la langue (ex. : majuscules aux noms communs en allemand), garder les majuscules pour les noms propres, les noms d'institutions, de partis politiques, d'associations, dans les titres d'œuvre...

Ex. : C'est en 1905 qu'est créée la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP) ; Karl Marx a consacré vingt ans à la rédaction de l'ouvrage *Das Kapital*.

On francisera les substantifs, notamment ceux en -er : un supporteur, un reporteur (et au féminin cf. supra)

locutions latines

En romain quand elles sont (très) courantes. Leur intégration dans la langue française (voir Petit Larousse Illustré) plaide pour une non-différenciation de traitement avec le texte courant.

Ex. : ad hoc, ad hominem, a posteriori, a priori, a fortiori, bis, casus belli, cf., ex aequo, idem, grosso modo, happy end, in extenso, in extremis, in fine, nec plus ultra, prime time, ter, sic, via, vice versa, ter...

En revanche : *ad vitam aeternam*.

loi, édit, décret, ordonnance...

- Minuscule au terme générique lorsqu'il est suivi d'un nom qui le détermine (qui est un surnom bien souvent) ou quand on indique le nom officiel entier du texte en question.

Ex. : les lois Auroux, la loi Veil, l'édit de Nantes. Il s'agit ici de la loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, ou loi travail, ou loi El Khomri.

- Majuscule au terme générique lorsqu'il est suivi d'un adjectif ou lorsqu'il caractérise la dénomination, lui donnant à lui seul son caractère historique.

Ex. : l'Acte unique européen, la Déclaration d'indépendance états-unienne.

M

manifestations culturelles et sportives

Majuscule initiale au générique s'il fait partie intégrante du nom de la manifestation, minuscule si la manifestation ne comprend pas ce mot dans son titre.

Ex. : le Carnaval de Rio (de Nice...), le Concours Lépine, la Coupe du monde de football, l'Exposition universelle, le Festival d'Avignon (de Cannes, de Venise...), la Foire de Paris (de Marseille...), les Jeux floraux, la Ligue des champions, la Nuit des Césars, le Salon d'automne, le Salon de l'automobile, le Printemps des poètes... ; la cérémonie des Césars, le festival Rock en Seine, le festival Étonnants Voyageurs, le championnat du monde de judo...

métropole

Privilégier le terme « France hexagonale » à « France métropolitaine », qui est une appellation introduite pendant la période coloniale.

musée, muséum, galerie, fondation, théâtre...

- Par souci de simplification et d'uniformisation, ces termes prendront une majuscule.

Ex. : la Galerie nationale, le Muséum national d'histoire naturelle, le Musée des Beaux-Arts, la Galerie nationale d'Irlande, la Fondation Miró, la Fondation de Veolia, le Théâtre du Châtelet.

N

nombre

- On écrit au long de « un » à « dix », puis « 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 », etc. Sauf pour unifier dans une phrase, un paragraphe, un encadré, un chapô : dans ces cas, on se range du côté du plus nombreux ou de celui du moins long.

Ex. : Les 6 nations des 1 390 peuples. Il y avait sept autruches, trois scarabées, dix banderoles et quarante fusées.

- Idem pour les adjectifs numéraux ordinaux. Au long jusqu'à « dixième », puis « 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e », etc.

Ex. : Une dixième pierre est tombée. Un 11^e parapluie s'est envolé. La 2^e et le 143^e se connaissent. Ils sont 25^{es}, arrivés ex aequo.

Voir **espaces (insécables)**

nom de...

Toujours en romain.

- Le mot générique **association, collectif, comité...** fait partie du nom : il prend seul la majuscule (et pas les mots suivants) :

Ex. : le Collectif féministe contre le viol (CFCV), le Mouvement de libération des femmes (MLF), l'Association pour la taxation des transactions financières (Attac)

- En revanche, si les mots **association, collectif, comités** ne font pas partie du nom, ils restent en minuscules. Majuscule au premier substantif et aux articles et adjectifs qui le précèdent.

Ex. : l'association Osez le féminisme !, le comité La Vérité pour Adama, le collectif Amazone Paname

- Les noms d'**institutions**, structures à **caractère unique** françaises (ou avec un nom français établi) s'écrivent avec une majuscule initiale.

Ex. : la Fédération française de rugby (FFR), le Club de Rome, le Football Club de Sochaux, la Confédération nationale du travail (CNT), l'Ordre de Malte.

Attention à bien les distinguer des institutions à **caractère générique** qui s'écrivent sans majuscule.

Ex. : le conseil départemental des Landes, le syndic de copropriété, un comité de lecture, le club des Jacobins, l'ordre des médecins.

- Pour les institutions, organisations, etc. dont il n'existe pas de nom établi en français, on reprend la version en langue originale, en romain avec les majuscules d'origine.

Ex. : la Bank of New York, les Friends of the Mackenzie-Papineau Battalion.

Les noms d'organismes en langue étrangère peuvent être suivis d'une traduction entre parenthèses.

Ex. : Elle est porte-parole de la Bundesverband der Energie und Wasserwirtschaft (l'Association allemande de l'énergie et de l'eau).

- Les noms d'**entreprises** et de **produits commerciaux** restent invariables, en respectant la graphie originale (autant que possible).

Ex. : un iPad, des iPhone, Airbnb, BlaBlaCar.

- Les noms **d'enseignes commerciales** toujours en romain + majuscule initiale + majuscule aux substantifs et aux adjectifs importants. Le mot générique ne prend pas de majuscule, sauf s'il fait partie du nom.

Ex. : Au Chat qui pêche, le restaurant À la Bonne Table, l'Hôtel de la Plage.

P

peuple (nom de)

- Majuscule initiale quand c'est substantif, minuscule quand c'est adjectif, pour tous les peuples sans exception, même s'ils ne sont pas dans les dicos.

Ex. : Les Shans, les Ouïgour·e·s, les Hopis et les Sioux ; l'État shan.

fonctions politiques

Sans majuscule :

- le président de la République, le gouvernement.

Avec une majuscule :

- le Premier ministre
- le ministre de la Santé, la garde des Sceaux, le ministère des Affaires étrangères (c'est le mot qui spécifie le ministère qui prend une majuscule)
- les différentes inspections et directions dépendant d'un ministère. Ex. : l'Inspection générale de la police nationale (IGPN).

préfixe

- anti-, co-, inter-, contre-, hyper-, ultra-, super-, méga-, mini-, agro-, hydro-, pluri-, post-, etc. : suivre le PLI pour savoir si on colle complètement ou si on laisse la dive.
- en général, on part du principe qu'on colle, sauf en cas de lecture rendue difficile, qui peut parfois nuire à la compréhension du mot.

Ex. : autoentrepreneur, hydrophobe, anti-industriel, agro-industrie.

- on ne colle jamais avec deux I : une mini-idée.
- on ne colle pas hyper-, méga-, super-, ultra-, quasi - quand ils sont adverbes qui modulent un adjectif (équivalents fonctionnels de « très » ou « presque ») ; on les colle quand ils entrent dans la composition d'un substantif.

Ex. : Il est hyper énervé. Elle est super déçue. Une dictature quasi indétrônable ; un hyperméchant. Une mégastructure. Une quasi-dictature indétrônable.

- afro- : on garde toujours la dive.

prix

Avec une minuscule, sauf lorsque l'expression désigne la ou le lauréat·e.

Ex. : Elle a reçu le prix Goncourt, le prix de la critique ; Martin Luther King, Prix Nobel de la paix en 1964.

Voir *décoration, distinction, récompenses*

R

références bibliographiques, Internet, audiovisuelle

- présentation dans l'ordre suivant :
auteur·ice(s) [prénom suivi du nom, si plusieurs auteur·ices présentation par ordre alphabétique ; si une ou des personnes dirigent un ouvrage collectif, on mettra « (dir.) » à la suite de leur nom] > **titre d'œuvre** > **traducteur·ice(s)** pour les livres traduits [« trad. Prénom+ Nom »] > **édition** [on respecte la graphie de la maison ; on ne précise « édition » que s'il y a une ambiguïté, ex. : éditions Amsterdam ; on ne précise ni la collection ni la ville] > **année**
- articles (presse ou édition), présentation dans l'ordre suivant :
auteur·ice(s) > titre d'article > titre de la revue, de la publication ou du journal > date

- dates : jour + mois + année pour un quotidien ; pour toute autre publication soit mois + année, soit numéro + année (janvier 2014 ou n°22, 2014) [on ne spécifie pas le jour]
- pour les rééditions, on indique entre crochets l'année de la première publication, juste après l'année de publication de l'édition citée
- pour renvoyer, en note, à des références, mettre « voir » ou « lire », pas « cf. »

Ex. :

- Françoise Vergès, *Un féminisme décolonial*, La Fabrique, 2019.
- Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Gallimard, 1986 [1949].
- Bibia Pavard, Florence Rochefort et Michelle Zancarini-Fournel, *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, La Découverte, 2020.
- Magali Cartigny, « Après #MeToo, débats sur les nouvelles radicalités féministes », *Le Monde*, 13 août 2020.

- Pour une émission télévisée ou radiophonique.

Ex. : « Le billet de François Morel », « Le 7/9 », France Inter, 16 décembre 2013.

- Pour une référence Internet :

Ex. : Éliane Viennot, « Langage inclusif : est-ce vraiment si dur ? », Slate, 16 décembre 2019.

- Joan Davis, « Musique et émancipation », MardiSoir.org, 8 mars 1968.
- Amnesty International, « Cinq victoires pour les droits des femmes », 1^{er} mars 2019 (amnesty.org).

Voir **titre**

S

(sic)

Dans le style du texte où il s'insère, hors citation. Dans le style inverse de celui de la citation où il s'insère.

Ex. : « *Les éléphants ont des oreilles plus petites (sic) que celles des panthères.* »

Voir **citation**

siècle

En chiffres romains (en petites majuscules sur pages montées).

Ex. : XVI^e siècle. Les III^e et XI^e siècles. Le XX^e et le XXI^e siècle.

sigle

- Toujours tout en majuscules (sans points ni espaces) quand il n'est pas acronyme.

Ex. : IVG, MLF, OSCE.

Sauf nda (notes des auteur·rices), ndt (note du traducteur), ndlt (note de la traductrice).

- Majuscules jamais accentuées.

Ex. : EDF (Électricité de France), ENA (École nationale d'administration).

- En dehors des organismes les plus connus et évidents (EDF, CAF, RATP...), à la première occurrence, on écrira le nom en toutes lettres, suivi du sigle entre parenthèses, qui sera repris seul pour les occurrences suivantes.
- S'il s'agit d'une structure ou d'un titre générique, pas de majuscule initiale au nom au long.

Ex. : Il a son bac et son certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

- Les sigles et acronymes anglo-saxons s'écrivent en capitales, sauf cas particulier (*of* en anglais par exemple).

Ex. : la NASA, le MoMA.

Voir **acronyme**

site Internet et blog

- Format type : NousToutes.org (romain + majuscule à chaque mot + .fr, .com, .net...).

Plus long : LaGlande.wordpress.com

Ex. de ref : « disponible sur Jrad.unmict.org ».

- Les médias et sites d'information en ligne sont traités en romain.

Ex. : Mediapart, Slate, XY Media.

surnom

- Majuscule au surnom et à l'adjectif qui le précède, sans guillemets.

Ex. : l'Oncle Sam, le Beau Serge, la Princesse noire.

- Dans certains cas particuliers où les majuscules ne sont pas du tout souhaitables, on fait sans majuscules entre guillemets.

T

titre

- Titre d'**œuvre** (livre, journal, poème, film, revue, tableau, dessin, gravure, sculpture, album ou morceau de musique, installation artistique, série télé, jeu vidéo...) : en italique, avec toujours une majuscule initiale.

Ex. :

- *La Révolution féministe ; Le Grand Soir* (article défini : majuscule au nom qui suit et à tout adjectif qui le précède)
- *Les Petits Combats et les Grandes Victoires* (articles définis : majuscule aux noms d'importances équivalentes et à tout adjectif les précédant)
- *Les Romantisme révolutionnaire ou l'Histoire d'un courant politique* (idem)
- *Le bleu est une couleur chaude ; Une chèvre du futur ; Notre intelligence ; Cet étrange machin ; Naissance d'un pont* (verbe conjugué, article indéfini, article possessif, article démonstratif, pas d'article : majuscule initiale seulement)
- *Petite Boule de suif* (pas d'article : majuscule à l'adjectif précédant le nom)
- *Pouvoirs et Profits* (pas d'article mais même importance)
- *Nouvelles anarchistes. La création littéraire dans la presse militante* (sous-titre séparé du titre par un point avec majuscule initiale seulement)

- Pour deux titres d'œuvre dont l'une est extraite de l'autre, on instaure une hiérarchie typo : celle incluse dans l'autre s'écrit en romain entre guillemets mais suit la règle des majuscules, l'autre suit la règle générale.

Ex. : Il y a ce fameux poème, « Le Cancre », dans le recueil *Paroles*.

- Titre d'**article**, de **court texte** (communiqué, chapitre...), de **bulletin** ou de **rapport** : en romain entre guillemets, avec majuscule initiale seulement.

- Titre d'**émission de radio et de télévision** en romain, entre guillemets, avec une majuscule initiale.

Ex. : « Le jeu des mille euros », « Les pieds sur terre », le « 20 heures » de France 2.

- Titre de **podcasts et de séries** en italique, le nom de l'épisode entre guillemets.

Ex. : *Les Couilles sur la table*, épisode « Érotiser les hommes ».

Voir **référence bibliographique, Internet, audiovisuelle**

titre en langues étrangères

- Titres et sous-titres d'œuvres en **anglais** en italique avec majuscule à tous les mots sauf à *a, an, and, as, at, by, for, in, of, on, or, the, to*
(Attention : pas pour les titres d'articles où on ne garde que la majuscule initiale)

Ex. : *The Man of The Factory: A History of Violence*

- Titres d'œuvres en **allemand** en italique avec majuscule initiale et respect des majuscules pour les noms communs.

Ex. : *Die Verwandlung ; Die fröhliche Wissenschaft.*

- Titres d'œuvres en **espagnol, italien, portugais** en italique avec majuscule initiale seulement.

Ex. : *El perro andaluz ; Il barone rampante ; Sei personaggi in cerca d'autore ; História do cerco de Lisboa*

Voir **guillemets, note, référence biblio**

tribunal, Tribunal

Avec une majuscule si institution unique, avec une minuscule pour le reste.

Ex. : le Tribunal pénal international, le Tribunal révolutionnaire ; un tribunal de grande instance, le tribunal administratif.

Voir **cour**

U

unité de mesure

- Unités de mesure simples (un mot) toujours au long : mètre, kilomètre, hectare, kilo, tonne, mille (marin)...
- En revanche : 16 km², 67 m³, 150 km/h. Mais : Un million de mètres cubes. Les pesticides répandus sur des kilomètres carrés. Les kilomètres-heure augmentent.
- Pour les nombres décimaux, on emploie les symboles, que l'on place après les décimales.

Ex. : Elle mesure 1,75 m.

- Certains textes contenant beaucoup de données chiffrées et d'unités de mesure peuvent faire exception : tout y serait passé en symboles (m, km, ha, kg, t...).

unité monétaire

- Toujours au long dans le texte courant : euro, yen, dollar, livre, dirham, rouble...
- Symboles dans les tableaux, graphiques...
- Certains textes contenant beaucoup de données chiffrées et d'unités de mesure peuvent faire exception : tout y serait passé en symboles (€, \$, £...).

université

- chiffres arabes (1 à 13) pour nommer les universités : Paris 1, Paris 8, Rennes 1...
- Pour les noms complets, se référer aux sites Internet des universités pour les capitales et les divises. université Sorbonne Paris Nord (Paris 13) ; université Paris-Est Créteil (Upec, Paris 12) ; université Lumière Lyon 2 ; université Bordeaux Montaigne, Aix-Marseille Université (AMU)...

V

véhicule (nom de)

- Nom propre d'un véhicule unique (avion, train, bateau, voiture, sous-marin, satellite...) : en italique, avec majuscule et divise(s).

Ex. : le *Notre-Dame-des-Flots*, *L'Intrépide*, le *Pourquoi-Pas ?*, le *Thalys*

- Quand il s'agit de séries, les noms d'avions, satellites, fusées, engins militaires s'écrivent en romain.

Ex. : un Airbus A320, une fusée Ariane, un AK-47, les satellites Hubble.

ville (nom de)

- Toujours féminin quand il s'agit bien du nom d'une ville.
- Toujours au masculin en cas d'emploi métonymique, lorsque la capitale sert à désigner le pays (et ses autorités).

Ex. : Ouagadougou est radiieuse. Ouagadougou s'est engagé dans un processus de discussion avec Bamako.

Anglicismes et barbarismes

-

anglicismes

Ce qui ne va pas > ce qu'on met :

- anticiper des profits > prévoir des profits
- blanc de mémoire > trou de mémoire
- challenge > défi, tournoi
- certificat de naissance > acte de naissance
- en charge de > responsable de, chargé·e de
- prix attractif > prix avantageux, attrayant
- compléter le formulaire (vierge) > remplir le formulaire
- couper les prix > réduire les prix
- c'est correct > c'est juste
- le domaine du digital > le domaine du numérique
- c'est définitivement mieux ainsi > c'est indéniablement mieux ainsi
- développer une méthode > concevoir, mettre au point, élaborer une méthode
- émettre un reçu > donner, établir un reçu
- émettre un permis > délivrer un permis
- initier une entreprise, une enquête, des mesures > lancer une entreprise, entamer une enquête, instaurer des mesures (engager, commencer...)
- saisir l'opportunité > saisir l'occasion
- cela offre de grandes opportunités > cela offre de grandes possibilités
- passer une loi > adopter, voter une loi
- supporter sa candidature > soutenir, appuyer sa candidature
- être supposé·e le faire > être censé·e le faire
- livre usagé, voiture usagée (de seconde main) > livre d'occasion, voiture d'occasion
- impacter > avoir des effets sur, toucher, frapper
- un logiciel dédié (usage absolu) > un logiciel réservé/affecté à tel usage

barbarismes

Ce qui ne va pas > ce qu'on met :

- infractuosit  > anfractuosit 
- suite   >   la suite de, du fait de
- loin s'en faut > tant s'en faut, loin de l 
- cons quent (pour « important ») > important, consid rable
- en parall le > parall lement
- b illier aux corneilles > bayer aux corneilles
- bourr ·e de remords > bourrel ·e de remords
- noir de geai > noir comme (du) jais
- rabattre les oreilles > rebattre les oreilles

- rebattre le caquet à > rabattre le caquet à
- tu n'es pas sans ignorer que > tu n'es pas sans savoir que, tu n'ignores pas que
- s'accaparer quelqu'un/quelque chose > accaparer quelqu'un/quelque chose
- pécunier > pécuniaire
- autant pour moi (pour « désolé, j'avais tort ») > au temps pour moi
- uluberlu·e > hurluberlu·e
- à chaque fois > chaque fois